



Synthèse des échanges lors des ateliers PADD du SCOT Atelier Agriculture & consommation foncière Mai 2017

Compte rendu

Agriculture

- **Diapo 12** : il est demandé ce qui est entendu par « conflit d'usage ».
 - Réponse : il s'agit de la gêne réciproque occasionnée par des bâtiments d'habitation et agricoles rapprochés (contraintes pour les cultures, nuisances pour les habitants).

- La question des énergies renouvelables (**diapo 13 et 14**) a longuement été discutée sur différents points :
 - les types d'énergies (solaire, photovoltaïque...) et leur intérêt,
 - leur potentiel apport économique pour les exploitants,
 - leur démantèlement,
 - leur impact sur le foncier.
 - On retiendra pour le projet de SCOT :
 - la volonté de ne pas se bloquer, compte tenu des progrès technologiques à venir sur les ENR (qu'on ne peut mesurer) et du complément de revenu qu'elles pourraient apporter.
 - la volonté de préserver les terres agricoles qui présentent le plus fort potentiel.
 - le souhait d'avoir le même niveau d'exigence pour tous les secteurs agriculture/industrie/particuliers aussi bien pour les ENR que pour les questions de pollution.

- Le classement de certaines zones en A « strict » (**diapo 14**) ne semble pas poser problème. Il est rappelé que c'est déjà le cas sur des Plan Locaux d'Urbanisme existants.
 - Postérieurement à l'atelier, la Chambre d'Agriculture fait part de ses réserves sur cette pratique, qui pourrait engendrer des différences de prix entre des terres où l'on autorise l'édification de bâtiments agricoles et d'autres où toute construction serait interdite.

- La trame Verte et Bleue (**diapo 14**) est réexpliquée avec des exemples concrets de règles qui peuvent être édictées. Si les réservoirs (bois, cours d'eau, haies, vallées, mares...) sont bien localisés, c'est plus compliqué pour les corridors (trajets empruntés par les espèces) qui peuvent évoluer dans le temps et dont la définition peut prêter à débat. Il est donc préconisé de ne pas les « figer » dans un zonage.

- Il sera nécessaire de bien distinguer les différents types de hameaux dans le SCOT pour déterminer ceux qui pourraient accueillir de nouvelles habitations (**diapo 18**).

- Il est demandé ce que l'on entend par « compensations agricoles ».
 - Réponse : ce sont les compensations en surfaces (ou financières) à apporter à des agriculteurs qui seraient privés de leurs terres suite à un projet d'intérêt général (en complément des simples compensations légales). Pour aller plus loin, le cadre de ces compensations a été défini précisé dans un décret en date du 31/08/2016 entré en vigueur le 01/12/2016. Par ailleurs, un groupe de travail réfléchit sur le sujet dans le cadre de la CDPENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers).

Consommation foncière

- La méthodologie de la tâche urbaine a été présentée et validée. Il a été fait la remarque que les bâtiments détruits sont toujours dans l'emprise urbaine (friches, terrains pollués...) et restent donc « perdus » pour l'agriculture. La légende sera corrigée en ce sens.
- Il est proposé d'envoyer un atlas communal de la consommation foncière à chaque commune, ce qui intéresse l'ensemble des participants.
- Le constat d'un gros écart de consommation foncière entre les différentes communes du Pôle urbain (**diapos 40 à 42**) est partagé et nécessitera très certainement une approche différenciée dans le SCoT. Les enjeux de consommation foncière proposés sont approuvés et n'appellent aucune remarque.

Pour aller plus loin









Le Diagnostic provisoire du SCoT est disponible sur le site internet du Pays (rubrique SCoT > Documents de travail) :
[http://www.pays-du-pithiverais.fr/documents-de-travail fr 02 09 03.html](http://www.pays-du-pithiverais.fr/documents-de-travail_fr_02_09_03.html)

Annexes - Emargement

NOM - Prénom	Qualité - Structure	Signature
BEVIERE MONIQUE	Présidente du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais	
BOUCHET Jean-Pierre	Adjoint au Maire du Malesherbois	
BOULAS Jean-Claude	Adjoint au Maire - Juranville	
CHACHIGNON Alain	Bazoches les Gallerandes	
CHOFFY Patrick	Maire de Boisseaux - Vice-Président de la CCPNL	
CITRON Jacques	Maire de Bazoches les Gallerandes	
DEGUIN Françoise	Maire de Césarville-Dossainville	
FAURE Christophe	Maire de Thignonville	
GRIVOT Guy	Maire de Bondaroy	
GUERINET Patrick	Vice Psdt de la CCP et du Pays - Maire de Givraines	
HYAIIS Bruno	Adjoint au Maire - Echilleuses	
JOVE Louis	Maire d'Echilleuses	
LANGUILLE Dominique	Conseiller Municipal Pithiviers	
LEPAGE Eliane	DGA Dév, planification, Aménagement de la CCPG	
LEOTARD Alexandre	Adjoint au Maire - Echilleuses	
PETIOT Pierre	Vice Psdt de la CCPG - Maire de Boësses	
PIGNAULT Christian	Adjoint au Maire - Nancray-sur-Rimarde	
POISSON Bertrand	Maire d'Erceville	
RENUCCI Claude	Maire de Beaune la Rolande	
TARTINVILLE Yves	Vice Psdt du Pays	
THARIOT Guy	Adjoint au Maire - Dadonville	
VERNEAU Daniel	Maire de Boynes	
VILLARD André	Adjoint au Maire - Outarville	

CHESNOY Philippe

Echilleuses

VINCENT Thomas	2 ^{ème} adjoint Ramoulu	
HERVE olivier	conseiller municipal à Givry-le-Bas ADJOINT CCR	
CHENU Mathieu	Maire d'Autry-lez ADJOINT CCR	
GROSNIER Marc	Adjoint Commune ESCREWINE	
RICHARD Jean	Adjoint BLR / VP CCPG	
LAHOTTE Philippe	Adjoint mairie Baynes	
LEROY Marc	Adjoint Baynes	
DOUILLET Philippe	Essemble	
GUERTON CHRISTOPHE	MAIRE AUTRY SUR JUIVE	